



RÈGLEMENTS DU CONCOURS ELLES RECONNAISSENT 2020

Critères d'admissibilité

Les femmes et les entreprises, qu'elles soient membres ou non-membres des *Elles de la construction*, sont admissibles au concours « Elles reconnaissent » pourvu que les critères suivants soient respectés :

1. La candidate ou l'entreprise doit œuvrer dans le domaine de la construction.
2. La mise en candidature transmise doit répondre à tous les critères d'admissibilité et le formulaire d'inscription électronique doit être dûment rempli et reçu par les *Elles de la construction* **avant le 14 décembre 2020 à minuit.**
3. La candidate ne peut pas présenter sa candidature dans une catégorie commanditée par son employeur ou par une entreprise ou organisation dans laquelle elle agit à titre de dirigeant ou d'administrateur ou dont elle est actionnaire.
4. Une entreprise ne peut présenter une candidature dans la catégorie qu'elle commandite.
5. La candidate est âgée d'au moins 18 ans en date du 1er janvier 2020 et elle réside au Québec. Elle est citoyenne canadienne ou résidente permanente (immigrante reçue).
6. L'entreprise candidate doit être incorporée selon la *Loi sur les sociétés par actions* ou la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* ou être immatriculée auprès du Registraire des entreprises du Québec dès la mise en candidature jusqu'à la remise des prix. Elle doit avoir son siège social ou des activités au Québec.
7. Une candidate ou entreprise qui a déjà reçu un prix lors d'une édition précédente du la Soirée « Elles reconnaissent » ne peut être à nouveau candidate dans la même catégorie de prix.

Engagements

Si la candidate ou l'entreprise est choisie comme finaliste, elle s'engage à assister ou à s'assurer de la présence d'une représentante à la Soirée « Elles reconnaissent » pour la remise des prix. En s'inscrivant, la candidate ou l'entreprise accepte que le comité organisateur communique avec elle ou son représentant désigné pour confirmer certains éléments de sa mise en candidature et pour toute autre question concernant la Soirée « Elles reconnaissent ».

Consentement

Toutes les personnes qui déposent une candidature consentent à ce que soient utilisés à des fins publicitaires et promotionnelles par les *Elles de la construction* dans le cadre de ses activités actuelles et futures, du concours et de la Soirée « Elles reconnaissent » et ce, sans préavis et ni contrepartie: son nom, les informations de son profil, la photo fournie, la description de son organisation ainsi que la captation photo, vidéo et audio prise par les *Elles de la construction* lors de la Soirée « Elles reconnaissent ».

Catégories de prix

PRIX ENTREPRISE (2 PRIX)

1. Petite ou moyenne entreprise ayant par des initiatives particulières favorisée l'intégration des femmes au sein de son organisation.
(125 employés et moins et/ou 5 millions de chiffre d'affaires et moins)
2. Grande entreprise ayant par des initiatives particulières favorisée l'intégration des femmes au sein de son organisation.
(plus de 125 employés et/ou plus de 5 millions de chiffre d'affaires)

PRIX ELLES (3 PRIX)

1. Prix *Elles de la construction* pour une femme de métier s'étant distinguée par ses réalisations.
2. Prix *Elles de la construction* pour une femme professionnelle s'étant distinguée par ses réalisations.
3. Prix *Elles de la construction* pour une femme entrepreneure s'étant distinguée par ses réalisations.

PRIX RELÈVE (1 PRIX)

Ce prix sera remis à une jeune femme âgée de 35 ans et moins qui a relevé de multiples défis pour atteindre ses objectifs professionnels ou s'est démarquée par ses actions pour favoriser l'intégration des femmes dans l'industrie de la construction, toutes catégories de métier confondues.

PRIX INSPIRATION DES ELLE DE LA CONSTRUCTION (1 PRIX)

Ce prix sera décerné à une femme reconnue pour son parcours inspirant dans l'industrie de la construction. La lauréate sera choisie et nommée par le Conseil d'administration des Elles de la construction (ci-après : « CA »). Le CA effectuera son choix lors de la rencontre du CA précédant la soirée les « Elles reconnaissent ». La lauréate n'aura aucun formulaire de candidature à remplir à cet effet.

Confidentialité

Les membres du comité de présélection du Concours Elles reconnaissent, les membres du jury et toute autre personne ayant pris connaissance de tout document concernant une candidate ou une entreprise mise en candidature s'engagent formellement à respecter la confidentialité des informations obtenues, par écrit ou verbalement, dans le cadre du concours. Cette obligation de confidentialité perdure même après la Soirée « Elles reconnaissent ».

Étapes du processus

1. Dans un premier temps, le comité de présélection du concours valide la conformité de tous les dossiers de candidature remis dans le délai requis. Seuls les formulaires complets et conformes aux spécifications demandées seront transmis au jury.

2. Dans un deuxième temps, le jury étudie de manière indépendante chaque dossier et choisit parmi ces candidatures trois finalistes et, parmi elles, une lauréate pour chacune des catégories dont il a la charge. La décision du jury est sans appel.
3. Le jury peut transférer un dossier de candidature vers une catégorie mieux appropriée après son étude. La candidate ou l'entreprise en est alors informée. Toutes les candidates ou entreprises sont informées du résultat du concours avant l'annonce publique des finalistes en février 2021.
4. Les formulaires d'inscription et les pièces jointes sont détruits dans les jours suivant la soirée de remise des prix.

Dossier de candidature

Le formulaire d'inscription électronique dûment rempli constitue le dossier de candidature. Aucun dossier en format papier n'est accepté.

Seuls les dossiers de candidature complets contenant obligatoirement et uniquement les éléments suivants et conformes au format demandé seront évalués :

1. Formulaire d'inscription et réponse aux questions
2. Une photo professionnelle ou logo récent format 300 ppp

Les cahiers de candidature dans les différentes catégories peuvent être téléchargés à partir du site web des Elles de la construction :

<http://www.ellesdelaconstruction.com/fr/soiree-elles-reconnaissent>

Pour des renseignements supplémentaires, contactez :

Gaëlle Gilles

Coordonnatrice événements et communications
par courriel à communications@ellesdelaconstruction.com